

Luttes et conquêtes

EDITORIAL

LA CONFÉRENCE SOCIALE des 20 et 21 juin dernier a confirmé le cap du gouvernement sur le plan social et en matière de service public : nouvelle réforme des retraites basée notamment sur l'augmentation de la durée de cotisation, poursuite et aggravation des coupes budgétaires (14 milliards pour 2014), des suppressions d'emplois dans les ministères non prioritaires, gel du point d'indice pour 2014.

Et une nouvelle fois, notre ministère n'est pas en reste : 2634 suppressions d'emplois sont prévues pour 2014, ce qui correspondrait à 2000 suppressions pour la DGFIP.

De son côté, le directeur général, M. BÉZARD, a officiellement annoncé les conclusions de la démarche stratégique le 28 juin. Toutes nos craintes sont confirmées : poursuite et amplification des suppressions d'emplois, regroupements de services afin de faire des économies d'échelle sans la moindre préoccupation des attentes des usagers, des impératifs de justice fiscale et de lutte contre la fraude, projet affirmé de se débarrasser de certaines missions comme la gestion des organismes HLM, la tenue du plan cadastral ou les évaluations domaniales, remise en cause des garanties nationales des personnels et plus particulièrement celles liées au droit à mutation, le but étant de laisser les directeurs locaux disposer des agents en fonction des contraintes des services liées à la poursuite des suppressions d'emplois. In fine c'est la déconcentration de la gestion des agents qui est à l'ordre du jour, réduction drastique des moyens de fonctionnement, réduction des plans de qualifications qui s'ajoute au blocage de nos rémunérations...

Au plan local, les mesures annoncées sont prises dans ce cadre, même si le directeur s'en défend. Si l'aspect conditions de vie au travail est mis en avant pour associer les syndicats aux restructurations, cet aspect est déconnecté des revendications des agents. La section prend en compte l'aspect les conditions de travail avec le CHS-CT, mais la CGT prend garde à préserver un lien permanent avec les revendications. Nous nous efforçons également à faire le lien entre CHS-CT et Comité Technique Local.

Par exemple, suite au rejet du plan de fusion des secteurs d'assiette rennais, le directeur a mis en place un groupe de travail le 30 mai. La CGT et FO ont décidé de ne pas l'intégrer. En effet, son cadre n'est pas compatible avec la revendication du maintien et du développement des secteurs d'assiette, bien au contraire.

Notre démarche est celle de la lutte pour les revendications : avec le préavis de grève pour les SIP, au service des pensions, dans les centres d'encaissement, avec la pétition massivement signée par les agents de St Malo, contre l'application Rialto, etc.

La section vous invite à signer la pétition du syndicat national pour l'abandon de la démarche stratégique. D'ores et déjà, elle décide de préparer la journée de manifestation et de grève interprofessionnelle du 10 septembre appelée par les confédérations et Fédérations CGT, FO, FSU et Solidaires pour la défense du système de retraite par répartition et du Code des pensions.

Enfin, la section vous souhaite de bonnes vacances !



Appel du 18 juin 2013 de la CGT Finances publiques À LA RÉSISTANCE ET À LA RIPOSTE !

CE MARDI 18 Juin 2013, nous, 230 militant-e-s de la CGT Finances Publiques de l'Ile-de-France rassemblé-e-s avec les militant-e-s de la direction nationale du syndicat (commission exécutive nationale), lançons un appel à tou-te-s nos collègues pour, dans l'unité avec les autres organisations syndicales de la DGFIP, construire contre la démarche stratégique la riposte et pour bâtir un plan d'urgence pour sauver nos emplois, nos missions, nos statuts particuliers.

Ce mardi 18 juin, nous avons échangé sur les réalités quotidiennes de nos services qui connaissent les sous-effectifs et la désorganisation dues à l'empilement des restructurations incessantes. Les réalités de nos services, ce sont aussi la dégradation des conditions de travail, avec notamment bien souvent des travaux immobiliers en sites occupés qui perdurent, la réduction des espaces de travail et des conditions d'accueil et de réception du public qui se détériorent.

Ce mardi 18 juin, nous avons débattu des projets liquidateurs affectant notre administration incarnés notamment par la démarche stratégique déclinaison à la DGFIP de la MAP (modernisation de l'action publique) et de l'acte III de la décentralisation (...)

Dans ce contexte, nous faisons nôtre la déclaration des 6 fédérations des fonctionnaires (CGT, FO, FSU, Solidaires, CFTC et CGC) qui affirment notamment : « En s'inscrivant dans les politiques d'austérité qui visent à réduire toujours plus la dépense publique, la politique gouvernementale hypothèque toute amélioration du fonctionnement de la Fonction publique, mais aussi celles des rémunérations, pourtant indispensables à la relance de l'économie et de l'emploi. La

Fonction Publique est un acteur économique et constitue une richesse pour le pays.

Alors qu'à la prochaine conférence sociale va s'ouvrir un nouveau débat sur les retraites, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, CFTC et CGC tiennent à réaffirmer leur volonté de préservation du système de retraite par répartition pour tous les salariés.

De même, elles rappellent leur attachement au Code des pensions civiles et militaires et elles n'accepteront aucun nouveau recul (maintien du calcul des pensions sur l'indice détenu 6 mois avant le départ, durée de cotisation et report de l'âge de départ...). En outre, il est urgent de corriger les baisses des pensions et les inégalités produites par les précédentes lois.

Enfin, elles soulignent de nouveau la nécessité d'en finir avec les suppressions d'emplois dans de nombreux secteurs de la Fonction publique, conséquences de la RGPP (révision générale des politiques publiques), d'HPST (Loi Hôpital, Patients, Santé, et territoires), RCT (Réforme des Collectivités Territoriales), et dont le projet de loi d'Acte III et la MAP sont aujourd'hui la continuité. » (...)

Voilà pourquoi, nous 230 militant-e-s de la CGT Finances Publiques de l'Ile-de-France rassemblé-e-s avec les militant-e-s de la direction nationale du syndicat national, nous nous engageons, dans l'unité la plus large, à organiser la résistance, sans délai, sur tous les terrains et à créer les conditions de la réussite des Etats Généraux à la DGFIP, pour l'arrêt de la démarche stratégique, pour gagner les moyens nécessaires à l'exercice de toutes les missions par la mise en place de processus d'actions et de grève avec manifestation.

NE RESTEZ PAS ISOLÉS, ADHÉREZ

CGT Finances Publiques 35 / DIRCOFI OUEST

2, bd Magenta 35000 Rennes

Tél : 02 99 29 37 89 Mobile : 07 61 56 38 22

Site : www.financespubliques.cgt.fr/35/

Courriel : cgt.dr35@dgfip.finances.gouv.fr

Démarche stratégique : dernières nouvelles

LA CGT A DÉCIDÉ de boycotter le Comité Technique de Réseau du 9 juillet consacré à la démarche stratégique. Elle est aussi à l'initiative du tract unitaire sorti le 8 juillet qui précise :

"Les syndicats Solidaires, CGT, FO, CFDT s'opposent à la Démarche stratégique. Ils condamnent les expérimentations lancées, rebaptisées tests, (RIALTO, SIP-CDIF, fusion SPF-enregistrement, mutations locales...) et demandent la tenue d'un CTR pour exiger leur arrêt."

La déclaration de revenus par internet pourrait devenir obligatoire :

"Nous priorisons les canaux de contact en développant de nouvelles formes de complémentarité. (...). Nous envisageons, si cela s'avère nécessaire, un dispositif d'obligations progressives de recours à des relations dématérialisées avec nos usagers et partenaires."

Des syndiqués de Saint Malo nous communiquent :

"Une HMI au centre des finances publiques de St-Malo s'est réunie le 1 juillet, à l'appel des syndicats représentés sur notre centre, CGT, FO, Solidaires, concernant les conditions de travail, à partir de septembre ,avec des postes de cadre C non pourvus.

Une pétition demandant que tous les postes soient pourvus a été très massivement signée et remise au directeur local lors du Comité technique local du 6 juin. Nous venons de lui écrire car il propose de nous rencontrer le 12 juillet, alors que la CAPL n°3 se tient le 11 juillet. Aussi nous lui avons demandé d'avancer la rencontre.

Au prétexte d'indisponibilités, sa venue est annoncée pour le vendredi 12 juillet matin (salle cézembre).

Pour appuyer les demandes qui seront faites ce jour là, la présence de tous est indispensable.

Nous vous proposons de vous réunir, dans chaque service, entre collègues afin de formaliser vos critiques, revendications, desiderats,...(manque de personnel, conditions de travail, manque de matériel, stationnement,...tout ce que vous voulez voir aborder).

Nous vous proposons soit de les formuler vous-même au directeur au cours de la réunion soit de les faire parvenir par mail ou écrit aux correspondants locaux. Ceci leur permettra de faire, en introduction une synthèse lue au directeur.

Bien sûr ces demandes s'adressent à tous les collègues, qu'ils soient syndiqués ou non."

Un communiqué des agents est paru dans la presse locale.



Les agents des centres d'encaissement dans l'action pour la réévaluation de leur prime industrielle

EN 2005 ET 2007, les agents des centres d'encaissement (CEC à Créteil, CEL à Lille, CER et CEA à Rennes) s'étaient battus pour la prise en compte de leurs conditions de travail particulières. Ils avaient fini par obtenir, après plusieurs jours de grève, une prime dite « industrielle », mensualisée en 2007.

Depuis, cette prime n'a jamais été réévaluée, malgré les engagements initiaux de la direction.

Le 4 juin 2013, des agents des quatre centres d'encaissement se sont rencontrés au siège du syndicat national CGT finances publiques.

Ensemble, ils ont échangé sur leur vécu et leurs revendications. Porteurs des mandats donnés par les collègues de leurs centres respectifs, ils ont arrêté ensemble le niveau de l'augmentation de la prime qu'ils exigent et les propositions d'action pour continuer la lutte.

Ils ont rédigé une pétition commune pour exiger de la direction générale la satisfaction de leurs revendications :

- Passage de l'ACF prime industrielle de 170 à 260 euros
- Réévaluation annuelle de cette prime
- Rétroactivité de 2008 à 2013

Rialto Investigations

Lettre ouverte au DG

La CGT Finances Publiques s'adresse solennellement à vous à propos du module RIALTO investigations dont la généralisation, après une période de tests, a été décidée dans l'ensemble des DIRCOFI. A l'occasion des CTR ayant succédé à votre nomination, la CGT Finances Publiques n'a eu de cesse d'intervenir pour exiger l'abandon de ce dispositif. Par ailleurs, à l'occasion des deux groupes de

travail (17 janvier 2011 et 16mai 2012), elle a demandé, en application des dispositions de l'article 34 du décret n°2011-184 du 15 février 2011, la tenue d'un Comité Technique de Réseau (CTR) dédié au contrôle fiscal.

Cette demande a de nouveau été formulée lors de l'audience auprès du Chef de service du contrôle fiscal, M. GARDETTE, le 25 avril 2013. Ce CTR porterait sur le dossier contrôle fiscal. La section est intervenue sur le sujet en CTL et CHS-CT.

LE COIN DES RETRAITÉ(E)S ET FUTUR(E)S RETRAITÉ(E)S

LA CHASSE aux retraités et futurs retraités est toujours ouverte.

Responsables de la crise parce que privilégiés, trop payés, vivant trop longtemps, etc... Il faut qu'ils paient, que l'on gèle l'augmentation des retraites et pensions.

Un rapport de la Cour des Comptes suggère au gouvernement de prélever 5 milliards sur le dos des retraités avec la suppression de l'abattement des 10%, l'alignement du taux de CSG sur celui des actifs et, hélas! la liste n'est pas limitative.

Du pain sur la planche donc pour l'action syndicale pour défendre le pouvoir d'achat des retraités.

Dans l'immédiat, les organisations CGT retraités, Finances et Finances publiques, lancent une campagne d'information et de pétition pour une fiscalité au service de tous, plus juste et pour que les services des Finances aient les moyens d'accomplir correctement leurs missions et traquer la vraie fraude fiscale et sociale qui prive les finances publiques de 60 à 80 milliards d'euros.

L'UFR Finances (Union fédérale des Retraités) prend toute sa place dans la défense du pouvoir d'achat et, plus globalement, des droits des retraités des Finances, secteur public et semi-public.

Dotée d'un règlement intérieur et de moyens de fonctionnement depuis

le dernier congrès de la Fédération des Finances, l'UFR a pris en charge l'activité syndicale spécifique retraités avec une Commission exécutive élue, une activité intense en matière de droits sociaux avec quelques

avancées, la sortie régulière de « Vie Nouvelle Finances », la mise en place d'un pôle juridique, l'extension des collectifs dans les territoires,etc...

L'objectif est de prendre en charge du mieux possible les revendications des retraités et futurs retraités des Finances au plus près de leur lieu de vie, en lien avec les actifs et autres secteurs d'activité.

La Commission exécutive de l'UFR a décidé de réunir une conférence nationale du 24 au 26 septembre 2013 à Guidel. Le but est de réunir un maximum de participants des régions et des divers secteurs publics et semi-publics pour faire le point sur cette activité, améliorer ce qui doit l'être pour être toujours plus à l'écoute et au service des retraités.

Le collectif des retraités CGT d'Ille et Vilaine s'est donc réuni pour préparer cette conférence et désigner la délégation.

Rappelons que ce collectif où se retrouvent régulièrement une demi-douzaine de camarades n'est pas limité. Il est même ouvert à tous ceux qui le souhaitent.

S'agissant de la conférence, le numéro de « Vie Nouvelle Finances »qui vient de sortir lui est entièrement consacré. Chacun peut donc en prendre connaissance et apporter sa contribution à l'amélioration de la vie syndicale.

Enfin, il n'est jamais trop tôt pour annoncer la tenue de notre rencontre annuelle « retraités/futurs retraités ». La date est fixée au jeudi 24 octobre 2013 et, pour le lieu, quoi de mieux que les nouveaux locaux de la CGT à Rennes, l'occasion d'une découverte pour beaucoup, certainement.